



Procès-verbal
du Conseil d'établissement
École Pierre-de-Coubertin

Le 25 mai 2022

Procès-verbal de la 4^e réunion du conseil d'établissement de l'école Pierre-de-Coubertin tenue à 19 h en présentiel

1. ACCUEIL

Nadine Lalancette souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et exprime son enthousiasme de rencontrer tous les membres en présentiel.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Présents :

Mme Marie-Eve Dorion	parent
Mme Sarah Brutus	parent
M. Maxime Gauthier	parent
Mme Karine Donato	parent
Mme Isabelle Dupuis	parent
Mme Karine Ruffel	enseignante
M. Alexis Rainville-Pelletier	enseignant
Mme Manon Pelletier	services de garde
Mme Chantale Savoie	psychoéducatrice

AUSSI PRÉSENTE:

Mme Nadine Lalancette	directrice
-----------------------	------------

Absents :

Jean-François Galarneau	parent
Louise Dubé	enseignante

Après avoir constaté le quorum, Marie-Eve Dorion annonce l'ouverture de la réunion à 19h06

Proposé par Sarah Brutus et secondé par Karine Donato.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (PDC25052022-01)

Marie-Eve Dorion nous demande si nous avons pris connaissance du l'ordre du jour et s'il y a des points à ajouter.

Nadine Lalancette nous informe l'ajout de deux points dans la section 9.7 mot de la direction soit : 9.2.5 campagne de financement et 9.2.6 communication aux parents.

Il est proposé par Mme Pelletier secondé par Mme Dupuis et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 AVRIL 2022 (PDC25052022-02)

Marie-Eve Dorion nous informe que le procès-verbal du 12 avril dernier a été envoyé par courriel. Mme Lalancette nous présente les corrections qui ont été ajoutées et soulignées en vert, des coquilles ont été aperçues, les corrections seront faites.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Alexis Rainville-Pelletier et secondée par Karine Ruffel.

5. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Aucun public n'est présent à la réunion.

6. POINT EN ADOPTION

6.1- Les règles de fonctionnement du service de garde (PDC25052022-03)

Manon Pelletier nous informe de quelques changements dans son guide aux parents.

1. L'école a changé l'horaire ce qui amène le service de garde à modifier son horaire.

2. Le stationnement est interdit dans la journée, il est demandé d'utiliser le débarcadère en face du secrétariat pour déposer ses enfants.

Karine Donato propose de mettre des cônes pour empêcher les parents d'entrer dans l'aire de stationnement, Mme Lalancette voit un problème de la gestion de l'installation des cônes. Face à cette problématique, il est proposé que Karine Donato soit responsable de mettre les cônes et de les enlever comme solution temporaire jusqu'à la fin juin.

3. La page de tarification, peut être appelée à changer sans préavis selon les taux fixés par le gouvernement.

4. L'arrêt de l'utilisation des fours à micro-ondes à la période de dîner. En raison de la Covid 19, l'utilisation des fours à micro-ondes n'était plus permise. Comme ce changement s'avérait très positif sur les climats des groupes, des lectures ont été suggérées aux membres du CÉ et une rencontre a eu lieu en avril pour échanger à ce propos. Le fruit de ces échanges, soit le pour et le contre de l'utilisation des micro-ondes, a été compilé dans une présentation est présentée lors du CÉ de ce soir. Nous constatons qu'il y a plus d'avantages pour les élèves à ne pas se servir du four micro-ondes tel qu'une surveillance plus sécuritaire et de meilleure qualité de la part des éducatrices ainsi qu'un temps de qualité pour manger égal pour tous les enfants. Alors, il sera indiqué que les fours à micro-ondes ne seront plus utilisés à l'école lors de la période de dîner.

Il est proposé par Mme Donato et secondé par Mme Brutus que les règles de fonctionnement du service de garde soient adoptées avec les changements proposés pour l'an prochain.

7. POINTS EN APPROBATION

7.1- **Activités et sorties (PDC25052022-04)**

Le 17 juin prochain aura lieu le championnat athlétisme RSEQ au Centre Claude-Robillard, pour le 3^e cycle. Le déplacement se fera en transport en commun, une lettre aux élèves sélectionnés sera envoyée avec toutes ses informations.

Proposé par Isabelle Dupuis et secondé par Maxime Gauthier.

Présentation d'un tableau de la planification de la Classe nature 2023 –

Pour cet hiver, le camp *Bout en train* n'était pas en mesure d'indiquer leurs tarifs à cause de la récente tempête. Le coût de la classe nature sera augmenté considérablement, voir comment le tout sera présenté aux parents. Plusieurs possibilités/solutions sont proposées (campagne de financement, revoir les différentes formules de la Classe nature (raccourcir les séjours/faire différemment

pour limiter les coûts). Proposition d'amener l'information à l'OPP rapidement afin que les activités puissent débuter dès la rentrée scolaire. Mme Lalancette va consulter l'équipe-école pour voir des options possibles et sortir des données passées afin que nous puissions nous pencher sur la question dès l'automne prochain.

7.2- Contribution financière du service de garde (PDC25052022-05)

Aucun changement n'est prévu (8,55\$ et 3\$ au service de dîner par jour). À cause de la pandémie et l'augmentation des salaires, la santé financière est précaire (dans le rouge). Les montants tels indiqués ci-haut sont reportés pour l'année prochaine à moins d'un changement provenant du ministère. Il a été retenu de réfléchir à l'ouverture ou non des sorties aux élèves n'ayant pas le statut d'utilisateur régulier du service de garde, selon la fréquentation 2022-2023 des 2 services. Cette réflexion sera réalisée lors d'un CÉ de l'an prochain.

Proposé par Karine Ruffel et secondé par Karine Donato.

7.3- L'échéancier des bulletins et modalités de communication (PDC25052022-06)

La présentation des nouvelles dates a été faite. Une demande de recevoir le bulletin par courriel est faite.

Le tout est proposé par Sarah Brutus et secondé par Isabelle Dupuis.

7.4- Les règles de conduite et les mesures de sécurité (PDC25052022-07)

Le code de vie sera reconduit tel quel.

Proposé par Chantal Savoie et secondé par Alexis Rainville-Pelletier.

7.5- L'entrée progressive des élèves de la maternelle (PDC25052022-08)

L'entrée scolaire est prévue le vendredi 26 août. Les élèves de maternelle pourront faire leur entrée avec leur parent pendant une heure dans la classe en deux groupes. Le service de garde débutera deux jours plus tard afin d'aider les nouveaux élèves à s'adapter. Mme Lalancette s'est inspirée de recherches sur le sujet afin de respecter une transition harmonieuse. Une rencontre avec les nouveaux parents est prévue la semaine prochaine et l'horaire de la rentrée progressive leur sera donné.

Proposé par Isabelle Dupuis et secondé par Chantal Savoie.

7.6- Les listes d'effets scolaires à usage personnel (PDC25052022-09)

Un tableau des résumés des frais scolaires chargés aux parents est présenté aux membres du conseil. L'école a procédé à l'achat de tous les cahiers d'exercices. Les

parents pourront les acheter directement à l'école. Une liste d'effets scolaires est présentée pour démontrer le format. Il est suggéré d'apporter des modifications sur la mise en page pour une meilleure compréhension des coûts. Le coût du premier versement pour la classe nature sera légèrement augmenté sur la liste des effets scolaires.

Proposé par Manon Pelletier et secondé par Maxime Gauthier.

7.7-La planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle (PDC25052022-10)

Nadine Lalancette nous présente un tableau des COSP. Elle nous informe qu'il n'y a pas de changement.

Proposé par Isabelle Dupuis et secondé par Alexis Rainville-Pelletier.

7.8 La planification annuelle en éducation à la sexualité (PDC25052022-11)

Mme Lalancette nous montre la planification annuelle avec le contenu à enseigner aux élèves à chacun des niveaux. L'équipe-école a décidé d'utiliser cette planification qui est proposé par le ministère.

Proposé par Karine Ruffel et secondé par Sarah Brutus.

8. POINT EN CONSULTATION

8.1- Le choix des manuels scolaires

Aucun n'ajout ni changement.

9. POINTS EN INFORMATIONS :

9.1 **Mot du représentant au comité de parents** : deux rencontres une en ligne et une en présence ont eu lieu. Dans la rencontre d'avril, il était question de la répartition des services complémentaires et des informations sur le transport scolaire. À la rencontre en mai, les discussions ont eu lieu selon les points forts et les points faibles de chaque école de Montréal-Nord et de Rivière-des-Prairies. Maxime Gauthier a parlé des forces de notre école en citant le programme éducatif et notre système de parrainage entre élèves, de la classe nature, des sorties du service de garde et de l'implication de l'OPP. Une dernière rencontre est prévue en juin au Max Rupp à l'école secondaire Calixa-Lavallée.

9.2 **Mot d'un représentant des enseignants** : Karine Ruffel, nous informe que c'est le dernier sprint de l'année pour finaliser l'année scolaire et que les examens du

ministère débiteront le 26 mai. Elle ajoute que les enseignants ont adoré leur séjour à la classe nature.

9.3- Mot d'un représentant en éducation physique : Alexis Rainville-Pelletier demande l'opinion des parents sur l'horaire de départ et d'arrivée des élèves pour la classe nature. Il a été mentionné que c'est bien de partir tout le monde ensemble mais un peu chaotique pour le retour. Qu'il y a beaucoup de parents sur le site de l'école et en retard pour venir récupérer leurs enfants. En conclusion, la logistique de retour doit être repensée pour une meilleure gestion des parents et des bagages. Danse expressive : très beaux numéros, tous les groupes ont été filmés et cela est déposé sur le Padlet de l'école. Le vendredi 10 juin 2022 est la journée des Olympiades avec les parents. Une feuille sera envoyée avec toutes les informations. L'activité de journée aquatique avec le Club de natation Montréal-Nord ne pourra pas avoir lieu cette année, mais sera reportée à l'année prochaine.

9.4- Mot de la technicienne responsable du service de garde, une dernière sortie aura lieu à la basse de plein air Lanaudière, le 13 juin prochain.

9.5- Mot du représentant du personnel professionnel, Chantal Savoie présentera un bilan au prochain CÉ.

9.6-Mot du représentant de l'OPP, Isabelle Dupuis nous informe que la vente de vêtements usagés n'a pas eu lieu, difficulté au niveau des disponibilités des membres du comité. Le comité va se pencher sur des activités pour des campagnes de financement simples avec peu d'implication. Il y aura un BBQ de fin d'année dans la cour d'école, Manon Pelletier demande l'aide de 5 parents bénévoles pour faire le service, le 23 juin de 11h à 13h. Manon Pelletier est en réflexion sur la logistique de ce dîner.

9.7- Mot de la direction

9.2.1- Présentation de la révision du plan de lutte; Me Lalancette nous présente et explique la grille d'appréciation du plan de lutte. Elle aimerait documenter davantage les situations et bonifier les mesures de prévention sur un tronc commun à travers tous les niveaux. Un plan de surveillance stratégique sera élaboré. Un constat : les témoins sont souvent oubliés, un travail sera fait en ce sens. Un nouveau comité sera formé avec des membres issus du personnel de l'école. Modalités de travail bonifiées pour que le comité puisse être plus disponible pour réfléchir et travailler. Le volet 2 de l'accompagnement code de vie sera mis en branle au niveau des interventions éducatives. (PDC25052022-12)

9.2.2- Planification du rapport annuel du conseil d'établissement, Marie-Eve Dorion va élaborer et préparer le rapport annuel et le présenter au dernier CÉ.

- 9.2.3- **Formations obligatoires des membres du CÉ**, Nadine Lalancette demande si tous les membres ont visionné les vidéos et capsules de formations. Marie-Eve Dorion confirme que les membres du CÉ ont fait les visionnements requis. (PDC25052022-13)
- 9.2.4- **Suivi : stationnement**, les travaux vont débuter bientôt, le plan 2 tel que présenté au dernier CÉ a été adopté. La demande pour une barrière pour l'entrée du stationnement sera faite par la suite, ainsi que des travaux pour modifier la clôture.
- 9.2.5- **Campagne de financement**, renouvellement de Perfection. Mme Lalancette va s'organiser une réunion avec le représentant de Perfection. Il ne sera pas invité à une réunion du CÉ, car il n'y a pas de nouveauté et cela fait plusieurs années que nous collaborons avec ce représentant.
- 9.2.6- **Une communication mensuelle**, Mme Lalancette aimerait envoyer une communication aux parents pour transmettre des informations importantes et pour faire des rappels. Les membres aiment cette initiative.

10. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

11. DIVERS

Aucun point

12. PROCHAINE RENCONTRE

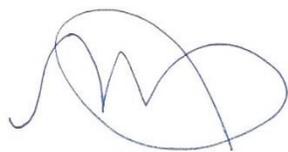
Mardi 21 juin – les membres aimeraient faire la réunion à l'extérieur de l'école. Marie-Eve Dorion nous demande de lui envoyer des suggestions de restaurants.

13. CLÔTURE (PDC25052022-15)

L'ordre du jour étant épuisé à 22h05, Mme Dorion suggère la levée de l'assemblée.

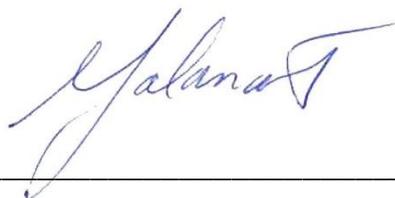
Il est proposé par Mme Donato et secondé par Mme Pelletier et résolu que la séance soit levée à 22h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



La présidente

Mme Marie-Eve Dorion



La directrice

Mme Nadine Lalancette